

## MESURES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Espèces	N° mesure	Détail de la mesure	Structures impliquées	Bilan des actions réalisées 2009-2012	Etat d'avancement	Atteinte des objectifs	Facteurs limitants	Besoins complémentaires
<b>Identifier la cause de l'état sanitaire dégradé du saumon de Loire-Allier</b>								
S	57	Mettre en place un programme de recherche pour identifier les causes des blessures (quantification annuelle précise des blessures, études sanitaires...)	ANSES, INRA, TB SALT, DREAL de bassin	<p>Une étude a été diligentée par l'ANSES sur l'origine des blessures observées. Ses conclusions excluent l'hypothèse d'un simple agent pathogène. Ce dernier peut aggraver l'état d'un saumon déjà blessé.</p> <p>Les facteurs de mortalité et les causes de blessure n'ont pas été caractérisés.</p>				Relancer la quantification annuelle des blessures par analyse statistique sur la base des échantillons de saumons connus (captures pour suivis, captures pour le CNSS...)
<b>Distinguer la part du stock provenant des opérations de repeuplement de celle provenant de la reproduction naturelle</b>								
S	58	Evaluer la part de contribution du repeuplement	CNSS, INRA	<p>La traçabilité de la reproduction au CNSS lors des 5 années a été mise en place.</p> <p>L'assignation est réalisée pour connaître la provenance des adultes de retour depuis 2012. Compte tenu du cycle de vie du saumon, la connaissance ne portera que sur 3 fractions sur 4 de la cohorte issue de la reproduction de décembre 2008 à l'issue de PLAGEPOMI.</p>			Cycle biologique du saumon, sur 5 ans en moyenne, d'où l'absence de résumats complets même pour la cohorte issue de la reproduction de décembre 2008.	Poursuivre l'assignation des saumons de retour sur plusieurs années, afin de disposer d'une évaluation complète de la contribution du soutien d'effectif aux retours observés.
<b>Identifier la population de l'Allier</b>								
S	59	Caractériser la population en lien avec son comportement	CNSS, INRA, DREAL de bassin	La structuration spatio-temporelle de la population, ainsi que ses caractéristiques génétiques ont été étudiées.				
<b>S'appuyer sur l'expertise technique et scientifique</b>								
S	60	Pérenniser le Conseil scientifique et le faire évoluer pour couvrir l'ensemble des thèmes abordés par le PLAGEPOMI	DREAL de bassin, ONEMA, LOGRAMI, CNSS, AELB, EP Loire	Le Conseil Scientifique s'est réuni annuellement. Sa réunion a été précédée en 2012 et 2013 de l'envoi d'un rapport préparatoire ce qui a permis d'orienter les débats et de favoriser la production lors de ces deux journées de travail. Sa composition est restée celle du Conseil Scientifique du CNSS, auquel a été ajouté un représentant du Conseil Scientifique du Plan Loire Grandeur Nature.			Composition du Conseil Scientifique	Prévoir d'intégrer deux spécialistes des milieux aquatiques, pour avoir une expertise habitats qui soit renforcée au sein du Conseil Scientifique.
S	61	Associer les structures scientifiques existantes (Conseil Scientifique du Plan Loire, de l'ONEMA, GRISAM)	DREAL de bassin	<p>Dans la mesure du possible, les instituts de recherche impliqués directement dans une action du PLAGEPOMI ont été associés aux travaux.</p> <p>La synergie entre ce Conseil Scientifique et d'autres organisations scientifiques doit encore se développer.</p>				
S	62	Comprendre les modalités de renouvellement de la population : création d'un modèle de dynamique des populations	INRA, TB SALT, LOGRAMI, CNSS, ONEMA, DREAL de bassin	Un modèle de dynamique de la population de saumons sur le bassin de l'Allier a été construit. Il apporte des éléments de compréhension du renouvellement naturel de la population et fournit une estimation de la contribution du soutien d'effectif aux retours observés.				Etudier de nouvelles hypothèses d'évolution de la population et de ses habitats.